

Annnonce aux Médias

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: MA048f10

Tél. +33(0)3 90 21 52 40

Fax + 33(0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

07.05.2010

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Visite de suivi d'une délégation du Congrès en Turquie

Dates : 10 et 11 mai 2010

Lieu : Ankara

Description : Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe va effectuer une mission générale de suivi pour évaluer la situation de la démocratie locale et régionale en Turquie. Cette visite fait suite à celle qui a eu lieu en janvier 2009, dans le cadre du deuxième cycle de suivi pour ce pays depuis qu'il a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale en 1992.

Les rapporteurs du Congrès, Herwig van Staa (Autriche, R, PPE/DC) et Anders Knape (Suède, L, PPE/DC), rencontreront le gouverneur d'Ankara, Kemal Onal, le maire de Diyarbakir, Osman Baydemir, le gouverneur-directeur général des collectivités locales, Ercan Topaca (ministère de l'Intérieur), le directeur général des prisons et des centres de détention, Hizamettin Kalaman (ministère de la Justice), ainsi que Hayrettin Güngör, Secrétaire général de l'Union des municipalités de Turquie, et Öztürk Türkdogan, président de l'Association des droits de l'homme.

Des rencontres sont aussi prévues avec des membres de la délégation turque au Congrès ainsi qu'avec des représentants des partis politiques turcs et de missions étrangères à Ankara.

A la suite de la visite, un rapport sera présenté à la Commission institutionnelle du Congrès.

* * *

La recommandation la plus récente du Congrès concernant la situation de la démocratie locale et régionale en Turquie, dans le cadre du suivi régulier, a été adoptée en novembre 2005. En août 2007, le Congrès a effectué une mission d'enquête dans le pays et il a adopté, en novembre 2007, une recommandation sur la démocratie locale en Turquie, en particulier à la lumière de la situation des maires et des conseils municipaux en Anatolie du Sud-Est. Dans le prolongement du rapport de suivi de 2005, des rapporteurs du Congrès ont effectué une visite dans le pays en février 2008 puis à nouveau en janvier 2009. En mars 2008, le Congrès a tenu un échange de vues avec Zekeriya Sarbak, sous-secrétaire d'Etat adjoint responsable des collectivités locales et régionales au ministère de l'Intérieur de Turquie.

Contact à Ankara :

Tim Lisney, Secrétariat du Congrès, Portable : +33 6 50 39 29 07